

Communiqué de presse / 7 juillet 2015

Lancement de la nouvelle étape du projet de ligne nouvelle Paris-Normandie-LNPN-

François PHILIZOT, Délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine et Président du comité de pilotage du projet LNPN, **Jean-François CARENCO**, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, **Jean-Paul HUCHON**, Président du Conseil régional d'Île-de-France, **Laurent BEAUV AIS**, Président du Conseil régional de Basse-Normandie, **Nicolas MAYER-ROSSIGNOL**, Président du Conseil régional de Haute-Normandie, **Emmanuèle SAURA**, Chef de la mission LNPN, SNCF Réseau, ont lancé la nouvelle étape du projet de ligne nouvelle Paris-Normandie -LNPN-.

Projet interrégional (Île-de-France, Basse-Normandie, Haute-Normandie) de désaturation ferroviaire du Bassin Parisien, la ligne nouvelle Paris-Normandie contribuera, à terme, au développement d'une offre de transport adaptée aux besoins des trois régions intéressées.

Après une première vague d'études et de concertation (du 29 septembre 2014 au 1^{er} juillet 2015) ayant permis de recenser les enjeux territoriaux et de préciser les objectifs et les scénarios de desserte, une nouvelle étape est engagée aujourd'hui.

Un objectif double

- Identifier plusieurs zones de passage possibles d'ici fin 2015-début 2016.
- Définir la meilleure insertion possible du projet dans les territoires parcourus pour les zones de passage préférentielles (ZPP) pour chaque section prioritaire début 2017.

Cette nouvelle étape constitue une phase essentielle de ce projet de nouvelle génération avec pour objectif la **déclaration d'utilité publique en 2020**.

Le projet

Considéré comme prioritaire au niveau national, suite aux travaux de la commission Mobilité 21, le projet LNPN sera conçu et réalisé en deux phases.

Le projet prioritaire, estimé à 5,3 milliards d'euros (ce 2010), à mettre en œuvre avant 2030, est **composé de trois sections de ligne nouvelle, Paris-Mantes, Mantes-Évreux et Rouen-Yvetot**, qui permettront de résorber durablement les bouchons ferroviaires franciliens et rouennais.

À mi-chemin entre le train classique et le TGV, la LNPN, projet de nouvelle génération, propose un nouveau modèle de circulation. Vitesse adaptée (250 km/h) et maillage fin du territoire, elle offre une réponse à des besoins ferroviaires et de développement régionaux et interrégionaux, autour de la vallée de la Seine comme du bassin parisien.

Le financement

La LNPN est un projet porté en commun par l'État, les régions Île-de-France, Basse-Normandie, Haute-Normandie et SNCF Réseau.

Les financements nécessaires aux études préalables à l'enquête d'utilité publique de cette ligne nouvelle sont inscrits au Contrat de Plan Interrégional État-Régions (CPER) de la vallée de la Seine 2015-2020 pour un montant de 98 millions d'euros, dont :

- 60 millions d'euros dans le cadre des études de la Ligne nouvelle Paris-Normandie, dont 22 millions d'euros pour l'étape actuelle (2015-2017) ;
- et 38 millions d'euros pour les études et travaux liés au projet EOLE.

Le contrat de plan interrégional État-Région (CPIER) vallée de la Seine 0215-2020 a été signé le 25 juin 2015.

Contact presse

Préfecture de la Région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris

Service presse : 01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF / Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>

SNCF Réseau Mission LNPN :

Céline CUCHET / celine.cuchet@rff.fr / 01 53 94 19 74 / www.lnlpn.fr